



## Le pouvoir du savoir en oncologie

---

Rapport annuel 2009

## **Notre engagement envers les patients**

DiagnoCure aide les patients et leurs médecins dans les décisions difficiles concernant le traitement de leur cancer. Les tests diagnostiques moléculaires de la Société mesurent des biomarqueurs spécifiques qui rendent une évaluation individualisée du stade ou du pronostic du cancer d'une personne, et aident à identifier qui est le plus susceptible de bénéficier d'un traitement du cancer. Avec ces résultats, une personne peut décider de subir un traitement avec plus de confiance, ou d'éviter les effets secondaires associés à un traitement qui pourrait s'avérer moins bénéfique pour elle. DiagnoCure prend ce rôle très au sérieux. Après tout, des vies en dépendent.

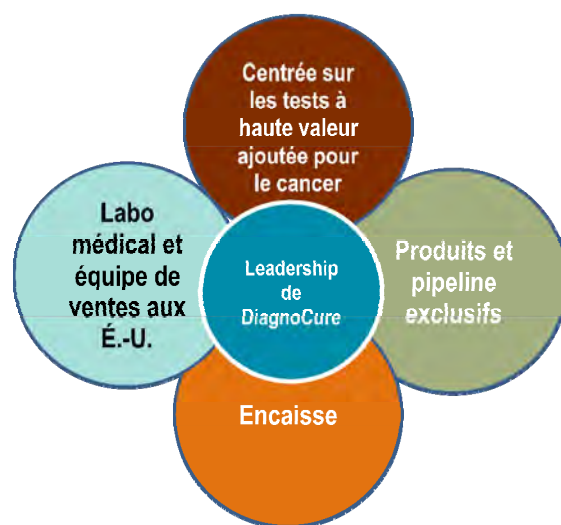
## Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Après deux ans de mise en œuvre de son nouveau modèle d'affaires, DiagnoCure s'est positionnée pour réussir dans le marché en forte croissance du diagnostic personnalisé. Au cours de la dernière année, de nombreuses petites et moyennes entreprises ont annoncé la découverte de nouveaux biomarqueurs pour examiner divers aspects du cancer. Alors que la plupart d'entre elles ne sont pas encore au stade de la commercialisation, DiagnoCure occupe déjà une place enviable avec deux tests pour le cancer sur le marché, un pour le cancer colorectal et un pour le cancer de la prostate. Ces tests procurent une information plus précise aux médecins et aux patients, et influencent ainsi les choix de traitement grâce aux nouvelles connaissances qu'ils fournissent.

### Un modèle d'affaires solide

Afin de devenir le chef de file du développement et de la commercialisation de tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer, notre idée est simple : demeurer à l'affût des découvertes diagnostiques pour le cancer, acquérir des biomarqueurs validés auprès de patients afin de bâtir une masse critique de produits exclusifs, développer des tests dans un délai relativement court, et les commercialiser par l'entremise de partenaires ou directement auprès des médecins traitants en exploitant un laboratoire médical aux États-Unis homologué CLIA (« *Clinical Laboratory Improvement Act* »). Pour nos actionnaires, cela signifie un investissement dans des produits exclusifs à haute valeur ajoutée, qui commandent des marges bénéficiaires élevées semblables à celles de l'industrie pharmaceutique, dans un marché en forte croissance, en utilisant les méthodes de commercialisation les plus efficaces.



Depuis 2007, plusieurs jalons importants ont été franchis dans le cadre du modèle d'affaires de DiagnoCure :

- ▶ Acquisition de biomarqueurs innovateurs et validés pour cinq formes de cancer;
- ▶ Mise sur pied d'un laboratoire médical homologué CLIA aux États-Unis (DiagnoCure Oncology Laboratories) afin d'offrir des services d'examen à haute valeur ajoutée pour le cancer;
- ▶ Développement et mise en marché aux États-Unis du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal;
- ▶ Mise en œuvre d'un programme de marketing et de commercialisation visant les médecins, les patients et les tiers payeurs;
- ▶ Signature d'une entente avec Lab21 pour la distribution du test Previstage<sup>MC</sup> GCC au Royaume-Uni et en Irlande;
- ▶ Modification du contrat de la Société avec Gen-Probe concernant le marqueur PCA3 pour le cancer de la prostate;

- ▶ Croissance des redevances sur le marqueur PCA3, étant donné que le test pour le cancer de la prostate est maintenant vendu par Gen-Probe en Europe (plus de 30 sites) et aux États-Unis (en format réactifs ou « *Analyte Specific Reagents* »);
- ▶ Amorce d'une étude clinique américaine visant à obtenir une approbation de la *Food and Drug Administration* (« FDA ») afin que Gen-Probe puisse pleinement commercialiser son test PROGENSA® PCA3 aux États-Unis.

### Les tests diagnostiques personnalisés – un choix économique sensé

Les activités de DiagnoCure sont centrées sur les tests diagnostiques personnalisés pour le cancer. Le « cancer », parce que nous croyons qu'il s'agit d'un problème moléculaire qui exige une solution moléculaire. Incidemment, on s'attend à ce que le marché mondial du diagnostic moléculaire pour le cancer connaisse une croissance annuelle de plus de 34 % au cours des prochaines années.

Le cancer, deuxième cause de mortalité en Amérique du Nord après les maladies cardiaques, est responsable d'un décès sur quatre. Un homme sur deux et une femme sur trois développeront un cancer au cours de leur vie.

En plus de représenter un risque considérable pour la vie de très nombreuses personnes, le cancer inflige un fardeau financier énorme à la société. Selon le *National Institutes of Health* (NIH) des États-Unis, les coûts liés au cancer dans ce pays en 2008 s'établissaient à 228,1 milliards \$US, soit le montant le plus élevé pour tout type de maladies. Les professionnels de la santé et les tiers payeurs accordent de plus en plus d'importance aux méthodes diagnostiques personnalisées pour le cancer, car la précision au plan de la détection, de la stadification, du choix du traitement et du suivi de la maladie se traduit par de meilleures chances de survie pour le patient et des coûts de santé moins élevés.

Prenons par exemple notre test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. Jusqu'à 30 % des patients atteints d'un cancer colorectal de stade II subissent une

récidive de leur cancer malgré un pronostic initial positif établi à l'aide des méthodes diagnostiques traditionnelles. Pour contrer ce risque, aux États-Unis, 25 à 30 % des patients atteints d'un cancer colorectal de stade II reçoivent un traitement adjuvant après leur chirurgie, bien que les quelques études effectuées à ce jour aient suggéré qu'un tel traitement est efficace chez seulement 2 à 4 % de ces patients. Cela signifie qu'un seul patient traité sur 28 bénéficie réellement du traitement. Des tests diagnostiques plus précis sont de toute évidence requis pour mieux évaluer le risque de récurrence afin de traiter les patients qui sont le plus susceptibles d'en bénéficier.

Dans une étude prospective menée sur une période de cinq ans, publiée en février 2009 (*JAMA*, 18 fév. 2009, Vol. 301, No. 7), le biomarqueur de DiagnoCure, GCC, s'est avéré le facteur indépendant le plus important pour prédire le risque de récurrence chez des patients de stade I et II lorsque comparé aux facteurs de risque traditionnels utilisés par les médecins à l'heure actuelle. Nous croyons que le test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal présente le potentiel de modifier les pratiques médicales pour les patients qui sont vraiment à plus haut risque de récurrence et qui pourraient alors bénéficier d'une chimiothérapie adjuvante.

## **Les trois clientèles des tests diagnostiques personnalisés à succès**

### ***Succès auprès des médecins***

Lorsque les médecins traitent leurs patients, ils veulent appliquer les meilleures pratiques et les connaissances les plus poussées dans lesquelles ils peuvent avoir confiance. DiagnoCure a reconnu ce défi dès le début et a amorcé un programme de sensibilisation de la communauté médicale sur son nouveau test pour la stadification du cancer colorectal environ un an avant que celui-ci soit effectivement mis en marché. Les activités de ventes et marketing ont pris de l'ampleur avec le temps, notamment avec plusieurs séminaires et réunions de panels conseil avec des oncologues, chirurgiens et pathologistes traitant des patients atteints du cancer colorectal. De plus, la Société poursuit des études cliniques afin de démontrer davantage l'utilité clinique de Previstage<sup>MC</sup> GCC, test de stadification du cancer colorectal.

### ***Succès auprès des payeurs***

DiagnoCure a adopté une stratégie de tarification basée sur la valeur économique pour les questions de remboursement du test Previstage<sup>MC</sup> GCC par les tiers payeurs. DiagnoCure doit encore obtenir la couverture du test par Medicare et conclure des contrats de remboursement avec les assureurs privés. La

Société a déjà amorcé un programme de sensibilisation auprès des tiers payeurs sur le test Previstage<sup>MC</sup> GCC et sa valeur économique.

### ***Succès auprès des patients***

Les patients ont une influence sur l'évolution des pratiques médicales. Comme les gens sont beaucoup plus informés et qu'ils participent activement dans le choix de leur traitement, ils doivent être convaincus de ses avantages pour eux-mêmes. Ce sont eux qui ont le plus à perdre ou à gagner en acceptant de subir un nouvel examen ou de recevoir un nouveau traitement.

En 2009, DiagnoCure a mis en ligne un nouveau site Internet dédié aux patients. [www.mypersonalcancerdiagnosis.com](http://www.mypersonalcancerdiagnosis.com) a été conçu en pensant aux besoins des patients, avec l'aide de médecins, de patients, d'associations des droits des patients et d'aidants. Le résultat est un site Internet possédant une touche personnelle dans lequel les patients peuvent accéder à de l'information exacte sur le cancer colorectal, sur le défi des choix de traitement, et sur le test de DiagnoCure, Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. Ce site Internet s'est vu décerner trois prix d'excellence en communications cette année, notamment un prix Or e-Healthcare Leadership.

## **La prochaine étape : la rentabilité**

Avoir deux tests sur le marché, Previstage<sup>MC</sup> GCC et PCA3 (par Gen-Probe), c'est tout un accomplissement. Mais le vrai succès se mesurera lorsque DiagnoCure aura atteint la rentabilité. Travaillant en ce sens, DiagnoCure prévoit élargir ses activités de commercialisation en soutien au test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. En particulier, en 2010, la Société sera à la recherche de partenaires, alliances et distributeurs potentiels afin d'accroître ses capacités commerciales, veillera à étendre la couverture de remboursement par les tiers payeurs, et effectuera des études cliniques supplémentaires afin de démontrer davantage l'utilité clinique du test.

DiagnoCure poursuivra également le développement de son pipeline de produits, notamment par ses propres recherches à l'interne, et en signant des ententes avec des partenaires qui ont les ressources et les capacités commerciales appropriées.

À l'égard du test PROGENSA® PCA3, on s'attend à ce que Gen-Probe complète en 2010 son étude clinique de un an, visant à obtenir une approbation de la FDA, qu'elle continue d'accroître sa pénétration de marché à l'extérieur des États-Unis, et qu'elle rende compte des résultats d'études additionnelles.

En résumé, 2009 a permis d'établir sans contredit la position de DiagnoCure dans le marché des tests diagnostiques pour le cancer à forte croissance, et de positionner les tests Previstage<sup>MC</sup> GCC et PCA3 comme aidant les patients, les médecins et les payeurs à prendre des décisions capitales, et économiquement sensées, relativement au choix du traitement et à la gestion du cancer. À cet égard, nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements à notre équipe dédiée, qui a travaillé avec diligence pour atteindre nos objectifs de 2009.

Dans le contexte financier incertain actuel, nous sommes engagés à gérer nos ressources avec prudence. Notre but est de poursuivre la mise en œuvre de notre modèle d'affaires par la commercialisation fructueuse de nos produits tout en conservant une encaisse adéquate. Nous sommes déterminés à demeurer fidèles à notre mission de devenir *LE chef de file du développement et de la commercialisation de tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer.*

(signé)

**John C. Schafer**

Président et Chef de la direction

(signé)

**Yves Fradet**

Président du Conseil d'administration  
Chef des affaires médicales

## Rapport de gestion traitant de la situation financière et des résultats d'exploitation

*Les renseignements suivants se rapportent aux résultats des activités et de la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, et par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes à la même date et inclus dans le présent rapport annuel. Les commentaires de la direction ont été préparés afin d'aider à comprendre les activités, le rendement et la situation financière de la Société au 31 octobre 2009. Ils comparent les résultats d'exploitation et la situation de trésorerie de la présente année financière avec ceux de l'année financière terminée le 31 octobre 2008. L'information qu'il contient est à jour au 14 janvier 2010.*

### Aperçu

DiagnoCure inc. (ci-après appelée « la Société » ou « DiagnoCure ») est une société des sciences de la vie qui met en marché des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer et offre des services de laboratoire qui procurent des données cliniques plus fiables aux médecins et aux patients pour la prise de décisions importantes relatives au traitement.

En 1998, la Société a entamé la commercialisation en Europe de son premier test diagnostique, ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> pour le cancer de la vessie, et, en 2000, a obtenu l'agrément 510(k) de la *Food and Drug Administration* (« FDA ») pour la commercialisation du test aux États-Unis. En août 2008, visant à maximiser la valeur de son portefeuille et à concentrer ses activités sur les tests diagnostiques moléculaires à haute valeur ajoutée, la Société s'est départie d'ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> en signant une entente avec la compagnie américaine Scimedx. Les termes de l'entente n'ont pas été divulgués.

En mai 2000, DiagnoCure a fait l'acquisition auprès de l'Université de Nijmegen (Pays-Bas) d'une licence mondiale exclusive sur toutes les applications diagnostiques et thérapeutiques du PCA3, marqueur moléculaire pour le cancer de la prostate. En 2003, DiagnoCure a développé un second test diagnostique, uPM3<sup>MC</sup>, lequel permettait la détection du marqueur moléculaire PCA3. Dès 2003, uPM3<sup>MC</sup> a été offert aux États-Unis en version *Analyte Specific Reagent* (« ASR »). Au cours de la même année, DiagnoCure a octroyé à Gen-Probe Incorporated (« Gen-Probe »), de San Diego, en Californie, une licence mondiale exclusive pour le développement et la commercialisation de produits diagnostiques utilisant le marqueur PCA3, en contrepartie de 9 millions \$ US échelonnés sur une période de trois ans. Ces revenus ont été comptabilisés et amortis sur une période de 42 mois terminée en avril 2007. Le versement final a été reçu en novembre 2006. La Société reçoit également de Gen-Probe des redevances de 8 % sur la première tranche de 50 millions \$ US de ventes, par Gen-Probe, à l'utilisateur final du test ou des réactifs PCA3, et de 16 % sur les ventes subséquentes. Au milieu de 2006, Gen-Probe a mis à la disposition de laboratoires de référence cibles, sur le marché américain, la version ASR de la première génération de son test PCA3, sur sa plateforme technologique APTIMA<sup>®</sup>. Depuis, un certain nombre de laboratoires américains ont ajouté le test PCA3 à leur liste de produits, notamment LabCorp et Quest, les deux plus grands fournisseurs de services diagnostiques sur le territoire américain. En novembre 2006, le test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 de Gen-Probe a satisfait aux exigences du marquage CE, puis a été lancé en Europe. À l'automne 2009, le test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 était disponible par l'entremise de plus de 30 sites en Europe et au Moyen-Orient. Le 29 avril 2009, DiagnoCure et Gen-Probe ont signé une modification à leur entente de licence conclue en 2003 établissant de nouvelles dates butoirs pour un dépôt auprès de la FDA ainsi que des arrangements concernant des ententes avec certains distributeurs afin de tirer parti du plein potentiel commercial d'un test basé sur le PCA3 pour le cancer de la prostate aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. Conformément à cette entente, Gen-Probe s'est porté acquéreur, le

7 mai 2009, de 4,9 millions d'actions privilégiées convertibles, série A de DiagnoCure pour un montant de 5 millions \$ US. Par ailleurs, Gen-Probe versera chaque année un montant de 500 000 \$ à DiagnoCure jusqu'à ce que certains jalons soient atteints.

Le 30 avril 2007, DiagnoCure a acquis, auprès de Targeted Diagnostics & Therapeutics, Inc. (« TDT »), les droits mondiaux exclusifs sur les applications diagnostiques du marqueur GCC et son utilisation potentielle dans deux tests moléculaires à haute valeur ajoutée pour le cancer colorectal. En août 2008, après avoir complété le développement de l'une de ces applications diagnostiques du GCC, la Société a lancé Previstage<sup>MC</sup> GCC, test de stadification du cancer colorectal, à partir de son laboratoire homologué CLIA situé à West Chester, en Pennsylvanie.

Le 16 août 2007, DiagnoCure annonçait l'acquisition de Catalyst Oncology inc., de Worcester, Massachusetts, et de ses tests pronostiques exclusifs pour les cancers du sein et du côlon, et potentiellement d'autres formes de cancer. L'entente prévoyait un paiement initial d'environ 3 millions \$ US, composé d'espèces et d'actions de DiagnoCure, ainsi que des paiements subséquents potentiels reliés à l'atteinte de certains jalons.

## Faits saillants de 2009

### Progrès de Previstage<sup>MC</sup> GCC, test de stadification du cancer colorectal

La Société a présenté son test exclusif développé en laboratoire, pour la stadification du cancer colorectal, Previstage<sup>MC</sup> GCC, lors du congrès de l'*American Society of Clinical Oncology* portant sur les cancers gastro-intestinaux (« ASCO GI ») en janvier 2009, à San Francisco. Par la même occasion, DiagnoCure a été choisie pour parrainer un symposium satellite indépendant intitulé « Marqueur moléculaires et Pronostic des patients atteints d'un cancer colorectal », par une subvention à l'éducation sans restriction. Un groupe indépendant, composé de trois leaders d'opinion sur le cancer colorectal, Dr Edith P. Mitchell (Thomas Jefferson University), Dr Stanley Hamilton (University of Texas M.D. Anderson Cancer Center) and Dr Daniel Sargent (Mayo Clinic), ont présenté différents marqueurs, dont le marqueur GCC, pour le pronostic des patients atteints de cancer colorectal.

Le 18 février 2009, le *Journal of the American Medical Association* (« JAMA ») publiait les résultats positifs d'une importante étude prospective multicentrique, portée sur cinq ans et comptant plus de 425 patients inscrits, démontrant que le guanylyl cyclase C (« GCC »), le marqueur de DiagnoCure, est le facteur indépendant le plus significatif pour prédire la récurrence du cancer colorectal chez les patients considérés à faible risque de récurrence selon les méthodes courantes d'évaluation. L'étude a été menée par des chercheurs de l'Université Thomas Jefferson, en collaboration notamment avec l'Université McGill et le Fox Chase Cancer Center. L'étude a été menée sur un groupe de 257 patients atteints d'un cancer colorectal considérés à faible risque de récurrence, selon l'examen histopathologique (soit de stade I et II). Lorsque le test GCC était considéré avec d'autres facteurs, les patients dont les ganglions s'avéraient positifs au test GCC étaient 4,7 fois plus à risque de voir leur cancer récidiver que les patients dont les ganglions étaient négatifs. En fait, les patients qui avaient des ganglions positifs présentaient un risque de récurrence comparable aux patients déjà considérés à haut risque de récurrence, selon l'examen histopathologique (stade III).

Le 5 octobre 2009, la Société a signée une entente exclusive avec un nouveau partenaire, Lab21, un fournisseur mondial de produits et de services diagnostiques, pour la promotion, le marketing et la commercialisation au Royaume-Uni et en Irlande de son test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du

cancer colorectal. Lab21 offre maintenant le test Previstage<sup>MC</sup> GCC dans le cadre de son offre de services d'examens en oncologie.

### **Progrès du test PCA3**

Le 29 avril 2009, DiagnoCure et Gen-Probe ont signé une modification à leur contrat de licence conclu en 2003, comprenant de nouvelles dates butoirs pour un dépôt auprès de la FDA ainsi que des arrangements concernant des ententes avec certains distributeurs afin de tirer parti du plein potentiel commercial du test basé sur le PCA3 pour le cancer de la prostate aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. À la suite de cette modification, le 7 mai 2009, Gen-Probe s'est porté acquéreur de 4,9 millions d'actions privilégiées convertibles, série A de DiagnoCure pour un montant de 5 millions \$ US. Par ailleurs, Gen-Probe versera chaque année un montant de 500 000 \$ US à DiagnoCure jusqu'à ce que certains jalons soient atteints. La moitié des montants ainsi versés réduira d'autant les versements de redevances éventuellement dus à DiagnoCure.

Également le 29 avril 2009, Gen-Probe a annoncé son intention d'amorcer au cours du troisième trimestre de 2009, une étude clinique sur le test PCA3, comptant plus de 500 patients, visant une approbation réglementaire par la FDA des États-Unis. Le 27 août 2009, Gen-Probe confirmait le début de cette étude clinique qui devrait prendre environ un an.

### **Performance globale**

En 2009, DiagnoCure a continué la mise en œuvre de son plan d'affaires et a franchi les jalons prévus pour l'année afin de réaliser sa mission d'être le chef de file du développement et de la commercialisation de tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer.

À cette fin, la Société a commencé la commercialisation de son test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal aux États-Unis à partir de son laboratoire américain homologué CLIA. La Société a également initié les procédures de remboursement et a reçu des réponses positives des compagnies d'assurance. Le 18 février 2009, le *Journal of the American Medical Association* (« JAMA ») publiait les résultats positifs d'une importante étude prospective multicentrique, portée sur cinq ans et comptant plus de 425 patients inscrits, démontrant que le guanylyl cyclase C (« GCC »), le marqueur de DiagnoCure, est le facteur indépendant le plus significatif pour prédire la récurrence du cancer colorectal chez les patients considérés à faible risque de récurrence selon les méthodes courantes d'évaluation. En octobre dernier, la Société a signé une entente exclusive avec un nouveau partenaire, Lab21, pour la promotion, le marketing et la commercialisation au Royaume-Uni et en Irlande de son test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal.

DiagnoCure et Gen-Probe ont signé une modification à leur contrat de licence conclu en 2003, comprenant de nouvelles dates butoirs pour un dépôt auprès de la FDA ainsi que des arrangements concernant des ententes avec certains distributeurs afin de tirer parti du plein potentiel commercial d'un test basé sur le PCA3 pour le cancer de la prostate aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. À la suite de cette entente, le 27 août 2009, Gen-Probe a confirmé le début de l'étude clinique visant une approbation réglementaire par la FDA des États-Unis du test PROGENSA® PCA3.

## Perspectives pour 2010

Pour l'année financière 2010, DiagnoCure compte poursuivre ses activités de commercialisation en soutien au test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. En particulier, la Société sera à la recherche de partenaires, alliances et distributeurs potentiels afin d'accroître ses capacités commerciales, veillera à étendre la couverture de remboursement par les tiers payeurs, et effectuera des études cliniques supplémentaires afin de démontrer davantage l'utilité clinique du test.

DiagnoCure poursuivra également le développement de son pipeline de produits, notamment par ses propres recherches à l'interne et en signant des ententes avec des partenaires qui ont les ressources et les capacités commerciales appropriées.

À l'égard du test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3, on s'attend à ce que Gen-Probe complète en 2010 son étude clinique de un an, visant à obtenir une approbation réglementaire de la FDA, qu'elle continue d'accroître sa pénétration de marché à l'extérieur des États-Unis, et qu'elle rende compte des résultats d'études additionnelles.

## Résultats d'exploitation pour 2009

Les revenus totaux de 2009 se sont établis à 1 615 667 \$ comparativement à 1 995 910 \$ pour la même période de 2008. En 2009, les redevances ont été de 528 480 \$ comparativement à 262 387 \$ en 2008. Les redevances reçues de Gen-Probe en 2009 ont augmenté de 70 % ou 182 740 \$, passant de 262 387 \$ à 445 127 \$ en 2009. Cette augmentation est attribuable aux ventes du test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 en Europe et des réactifs du PCA3 aux États-Unis, par Gen-Probe. Également, en 2009, DiagnoCure a enregistré des redevances de 83 353 \$ de Scimedx, pour le test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup>. Les ventes directes de DiagnoCure pour de test du cancer de la vessie, ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup>, se sont chiffrées à 44 827 \$ en 2009 comparativement à 343 750 \$ en 2008. Ces ventes d'ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> en 2009 sont les dernières ventes directes puisque Scimedx est maintenant entièrement responsable de la vente de ce test et paie des redevances à DiagnoCure à cet égard. Aussi, au cours de l'exercice 2009, DiagnoCure a vendu à Gen-Probe des échantillons cliniques afin d'appuyer sa R-D pour le cancer de la prostate, pour un montant de 56 099 \$ comparativement à 180 814 \$ en 2008. Au deuxième trimestre, DiagnoCure a mis fin à la vente d'échantillons cliniques à Gen-Probe. DiagnoCure a enregistré en 2009, une partie du paiement annuel contractuel, soit 440 127 \$. Comme convenu dans l'entente modifiée du 29 avril 2009 avec Gen-Probe. De plus, en 2009, DiagnoCure a reçu des remboursements pour son test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal à hauteur de 41 711 \$.

Les revenus d'intérêts ont diminué de 705 821 \$, passant de 1 208 959 \$ en 2008 à 503 138 \$ en 2009. Cette diminution est attribuable à l'utilisation de fonds pour financer les activités d'exploitation de DiagnoCure ainsi qu'aux taux d'intérêt plus faibles obtenus sur ses investissements.

Le coût des ventes a diminué de 268 490 \$, passant de 322 775 \$ en 2008 à 54 285 \$ en 2009. Cette diminution est liée à la fin des ventes directes du test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> par DiagnoCure comme mentionné ci-dessus ainsi qu'à la baisse des ventes d'échantillons. Le coût des ventes lié aux tests Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal remboursés s'est élevé à 27 164 \$ en 2009.

Les frais d'exploitation ont diminué, passant de 15 597 476 \$ en 2008 à 14 426 437 \$ en 2009. Cette diminution de 1 171 039 \$ représente l'impact de la réduction des effectifs de novembre 2008 et de la réduction des dépenses de recherche et développement liées à la fin du développement du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. La diminution est contrebalancée par une

perte de 434 927 \$ sur le taux de change, liée à la conversion en dollars canadiens de l'encaisse et des placements de la Société détenus en dollars américains à la fin de l'exercice financier ainsi que par les frais d'émission de 309 184 \$ liés au dépôt d'un prospectus en juin 2009. La Société conserve des liquidités en dollars américains pour financer ses activités américaines. Sans ces deux éléments, le montant total des dépenses aurait diminué de 1 936 625 \$. Les frais totaux d'exploitation ont diminué principalement en raison des éléments suivants :

- ▶ Les frais de recherche et développement, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement, ont diminué de 1 260 096 \$, passant de 6 660 778 \$ en 2008 à 5 400 682 \$ en 2009. La diminution de ces dépenses de recherche et développement est attribuable à l'impact de la réduction des effectifs de novembre 2008 et de la réduction des dépenses R-D liées à la fin du développement du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal.
- ▶ Les frais de vente et de développement des affaires ont augmenté de 297 255 \$, passant de 2 931 991 \$ en 2008 à 3 229 246 \$ en 2009. Cette augmentation est attribuable aux activités de ventes et marketing américaines de la Société pour promouvoir et offrir le test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal.
- ▶ Les frais généraux et d'administration ont diminué de 238 634 \$, passant de 3 218 005 \$ en 2008 à 2 979 371 \$ en 2009. Cette diminution est principalement due aux salaires et primes de rendement plus faibles, ainsi qu'à la diminution des dépenses d'embauche étant donné que la dotation des postes du laboratoire américain de la Société est maintenant complétée.
- ▶ Les dépenses relatives à la rémunération à base d'actions, un élément non monétaire, ont diminué de 528 053 \$, passant de 1 119 639 \$ en 2008 à 591 586 \$ en 2009. Cette diminution est attribuable à la plus faible valeur des options octroyées au cours de l'année ainsi qu'à la fin de la reconnaissance des dépenses associées aux options octroyées antérieurement.
- ▶ La perte sur le taux de change a augmenté de 456 402 \$, passant d'un gain de 21 475 \$ en 2008 à une perte de 434 927 \$ pour 2009. Cette augmentation est liée à la conversion en dollars canadiens de l'encaisse et des placements de la Société détenus en dollars américains à la fin du trimestre. La Société conserve des liquidités en dollars américains pour financer ses activités américaines.

Compte tenu de ce qui précède, DiagnoCure a enregistré pour l'exercice financier 2009 une perte nette de 12 865 055 \$ ou 0,30 \$ par action comparativement à 13 833 978 \$ ou 0,33 \$ par action en 2008. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et les activités réalisées se situent dans la perspective du plan d'affaires de DiagnoCure et de son engagement continu à développer des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer. Au terme de l'exercice financier 2009, les espèces ainsi que les investissements à court et à long termes s'élevaient à 14 554 889 \$, une baisse par rapport aux 20 130 705 \$ au 31 octobre 2008. Cette diminution de 5 575 816 \$ s'explique par l'utilisation d'espèces pour financer les activités d'exploitation de 2009 et est nette de 5 857 866 \$ générés par les activités de financement, principalement liées à l'émission de 4,9 millions d'actions privilégiées convertibles, série A émises à Gen-Probe comme stipulé dans l'entente signée le 29 avril 2009. La direction est confiante de détenir les liquidités nécessaires pour soutenir les activités de la Société et fera un suivi de sa situation financière.

## Information annuelle sélectionnée

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés vérifiés de la Société)

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Ventes	143 922	524 564	432 763
Revenus provenant d'un contrat de recherché et de licence	968 607	262 387	1 839 783
Intérêt	503 138	1 208 959	1 194 879
Revenus totaux	1 615 667	1 995 910	3 467 425
Coût des ventes	54 285	322 775	264 285
Frais d'exploitation (avant rémunération à base d'actions, frais de restructuration et impôts)	13 834 851	14 422 803	9 545 873
Rémunération à base d'actions	591 586	1 119 639	1 550 801
Frais de restructuration (note 6)	—	55 034	1 262 685
Frais d'exploitation avant impôts	14 426 437	15 597 476	12 359 359
Perte nette avant les activités abandonnées et impôts	(12 865 055)	(13 924 341)	(9 156 219)
Impôts futurs	—	90 363	—
Perte nette	(12 865 055)	(13 833 978)	(9 156 219)
Perte de base et diluée par action	(0,30)	(0,33)	(0,24)
Moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	42 849 592	42 272 320	38 422 096

## Actif total et capitaux propres

L'actif total s'est établi à 26 350 256 \$ au 31 octobre 2009 comparativement à 33 146 066 \$ au 31 octobre 2008. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 0,54 \$ au 31 octobre 2009 comparativement à 0,69 \$ par action ordinaire au 31 octobre 2008.

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés vérifiés de la Société)

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Actif total	26 350 256	33 146 066	43 585 440
Avoir des actionnaires	23 224 245	29 639 848	40 191 471
Nombre d'actions ordinaires en circulation	42 957 475	42 794 465	41 718 463

## Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie requis pour les activités d'exploitation de 2009 se sont établis à 11 282 350 \$ comparativement à 11 064 611 \$ pour la même période de 2008. Cette augmentation de 217 739 \$ est attribuable à la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement principalement en raison de la diminution des comptes payables liée à la provision pour restructuration. Les activités d'investissement ont généré des liquidités de 9 340 174 \$ pour l'exercice 2009 comparativement à 11 153 886 \$ en 2008. En 2009, la Société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour la somme de 151 332 \$, comparativement à 1 852 821 \$ pour 2008. Cette diminution est principalement liée aux paiements d'étapes de propriété intellectuelle versés en 2008 et à une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'équipement étant donné que le laboratoire américain de la Société est maintenant opérationnel. Les activités de financement, principalement liés à l'émission d'actions privilégiées convertibles, série A suivant l'entente signée avec Gen-Probe, ont généré des flux de trésorerie de 5 857 866 \$ pour 2009 comparativement à 155 566 \$ pour 2008.

DiagnoCure continuera à investir son encaisse dans des placements liquides de haute qualité, garantis par le gouvernement. La crise financière n'a eu aucun impact sur les placements de la Société au cours

de l'année 2009, cependant la diminution des taux d'intérêt a affecté les revenus d'intérêts générés par ces investissements, principalement à cause de la récente baisse du taux directeur de la Banque du Canada en 2009.

Les besoins de financement de DiagnoCure peuvent varier selon divers facteurs. Pour les années à venir, ils dépendront de sa capacité à générer des revenus de vente et à former des alliances stratégiques et des partenariats de recherche ainsi que de l'évolution des programmes de recherche et des produits issus de ces ententes.

## Flux de trésorerie

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés vérifiés de la Société)

	2009 \$	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation	<b>(11 282 350)</b>	(11 064 611)	(5 628 014)
Flux de trésorerie reliés aux activités d'investissement	<b>9 340 174</b>	11 153 886	(17 383 719)
Flux de trésorerie reliés aux activités de financement	<b>5 857 866</b>	155 566	23 483 391

## Capital émis et en circulation

Au 14 janvier 2010, la Société avait 42 957 475 actions ordinaires émises et en circulation, 4 900 000 actions privilégiées convertibles, série A et 2 742 934 options en circulation permettant l'acquisition d'actions ordinaires.

## Résultats pour le quatrième trimestre de 2009

Les revenus totaux pour le quatrième trimestre de 2009 se sont établis à 351 924 \$ comparativement à 502 272 \$ pour le quatrième trimestre de 2008. Les revenus de redevances se sont élevés à 94 731 \$ pour le quatrième trimestre de 2009, comparativement à 110 770 \$ pour la même période en 2008. Les revenus de redevances de Gen-Probe ont diminué de 48 441 \$, passant de 110 770 \$ à 62 329 \$ pour le quatrième trimestre de 2009. Cette diminution est principalement attribuable à une modification de la comptabilisation des revenus de redevances afin de faire correspondre la période des revenus de la Société avec celle de Gen-Probe. À cet effet, pour tenir compte de cette modification, seulement deux mois de redevances ont été comptabilisés au quatrième trimestre de 2009 comparativement aux redevances de trois mois pour le quatrième trimestre de 2008. De plus, au quatrième trimestre de 2009, DiagnoCure a enregistré des redevances de Scimedx totalisant 32 402 \$ pour le test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> comparativement à des ventes directes du test de 65 402 \$ pour la même période en 2008. DiagnoCure a cessé la vente directe du test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> puisque Scimedx est maintenant entièrement responsable de la vente de ce test et paie des redevances à DiagnoCure à cet égard. De même, au cours du deuxième trimestre de 2009, DiagnoCure a vendu ses derniers échantillons cliniques à Gen-Probe en appui à sa R-D pour le test du cancer de la prostate. Au quatrième trimestre de 2008, DiagnoCure avait vendu des échantillons cliniques à Gen-Probe pour un montant de 58 441 \$. Comme prévu dans l'entente modifiée conclue avec Gen-Probe le 29 avril 2009, DiagnoCure a enregistré une partie du paiement annuel contractuel, soit 145 960 \$, au cours du quatrième trimestre de 2009. De plus, DiagnoCure a reçu un montant de 14 769 \$ représentant le remboursement, au cours de ce trimestre, des tests Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal.

Les revenus d'intérêts ont diminué de 172 480 \$ pour s'établir à 95 179 \$ pour le quatrième trimestre de 2009 comparativement à 267 659 \$ pour le quatrième trimestre de 2008. Cette diminution est

attribuable à l'utilisation de fonds pour financer les activités d'exploitation de DiagnoCure ainsi qu'aux taux d'intérêt plus faibles obtenus sur ses investissements.

Le coût des ventes a diminué de 70 214 \$, passant de 78 694 \$ pour le quatrième trimestre de 2008 à 8 480 \$ pour le trimestre correspondant de 2009. Cette diminution est liée à la fin des ventes directes du test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> par DiagnoCure et à la fin des ventes d'échantillons liés au cancer de la prostate au deuxième trimestre, tel que mentionné précédemment. Le coût des ventes pour ce trimestre représente principalement le coût lié aux tests Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal qui ont été remboursés.

Les frais d'exploitation ont diminué de 1 058 800 \$, passant de 4 082 262 \$ pour le quatrième trimestre de 2008 à 3 023 462 \$ pour la même période de 2009. Cette diminution représente l'impact de la réduction des effectifs de novembre 2008 et de la réduction des dépenses de recherche et développement liées à la fin du développement de Previstage<sup>MC</sup> GCC, test de stadification du cancer colorectal.

Compte tenu de ce qui précède, pour le quatrième trimestre de 2009, DiagnoCure a enregistré une perte nette de 2 680 018 \$ ou 0,07 \$ par action comparativement à 3 568 321 \$ ou 0,09 \$ par action pour le quatrième trimestre de 2008. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et reflètent les activités réalisées au cours du trimestre en accord avec le plan d'affaires de DiagnoCure et son engagement continu à développer des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer.

### Résumé des résultats trimestriels (non vérifiés)

	Trimestres terminés en 2009			
	31 janvier	30 avril	31 juillet	31 octobre
Revenus totaux	400 123	467 152	96 468	351 924
Coût des ventes	12 832	16 422	16 551	8 480
Frais d'exploitation	3 858 709	3 101 476	4 442 790	3 023 462
Perte nette	(3 471 418)	(2 650 746)	(4 062 873)	(2 680 018)
Perte nette de base et diluée par action	(0,08)	(0,06)	(0,09)	(0,07)

	Trimestres terminés en 2008			
	31 janvier	30 avril	31 juillet	31 octobre
Revenus totaux	491 455	516 109	486 074	502 272
Coût des ventes	69 790	86 750	87 541	78 694
Frais d'exploitation	3 106 974	3 801 733	4 606 507	4 082 262
Perte nette	(2 685 309)	(3 372 374)	(4 207 974)	(3 568 321)
Perte nette de base et diluée par action	(0,06)	(0,08)	(0,10)	(0,09)

## Arrangements hors bilan

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Société a conclu des ententes de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces ententes étaient d'une durée initiale de 10 ans. Le cas échéant, la Société a consenti à payer des redevances sur tout produit vendu dérivé des technologies sous-jacentes ainsi que des paiements d'étapes reliés à l'atteinte de certains jalons. Les redevances que la Société pourrait avoir à payer représentent 5 % à 10 % des ventes nettes et 20 % des revenus de sous-licences. Le total des paiements d'étapes qui pourraient être versés par la Société au cours des prochaines années s'élève à 2 125 000 \$.

La Société conclut périodiquement des ententes de recherche ou alliances stratégiques avec des tiers qui comprennent des dispositions d'indemnisation qui sont courantes dans l'industrie. Ces garanties exigent généralement que la Société indemnise l'autre partie pour certains dommages-intérêts découlant de ces transactions. Dans certains cas, le montant maximal éventuel des paiements futurs qui pourraient être exigés en vertu de ces dispositions d'indemnisation n'est pas limité. Ces dispositions d'indemnisation sont généralement maintenues après la fin de l'accord sous-jacent. La nature des obligations d'indemnisation de propriété intellectuelle empêche la Société d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de payer. Par le passé, la Société n'a versé aucune somme d'indemnisation en vertu de telles ententes et aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés relativement à ces obligations d'indemnisation.

Au 31 octobre 2009, DiagnoCure n'avait pas d'arrangement hors bilan, hormis les contrats de location décrits sous la rubrique « Obligations contractuelles » du présent rapport.

## Emploi du produit provenant du financement de juillet 2004

En juillet 2004, la Société a tiré d'un financement, par voie de prospectus simplifié, un produit net de 22 332 108 \$ provenant de l'émission de 5 millions d'actions ordinaires à 4,75 \$ l'action. À ce moment, la Société a effectué certaines estimations quant à l'emploi du produit de cette émission. Au 31 octobre 2009, approximativement 19,15 millions \$ des fonds provenant de l'appel public à l'épargne de juillet 2004 ont été utilisés pour des projets spécifiques et à des fins corporatives générales tels qu'énumérés au tableau ci-dessous. Puisque les flux de trésorerie de la Société proviennent de nombreuses sources, certaines hypothèses ont été requises afin de déterminer comment les fonds provenant de l'appel public à l'épargne ont été dépensés et attribués. Ces hypothèses sont les suivantes :

- ▶ Les dépenses courantes d'exploitation et administratives de la Société sont financées à partir des paiements de licence provenant de Gen-Probe, des revenus d'intérêts et de la marge brute réalisée sur les ventes de la Société.
- ▶ Les fonds additionnels requis par la Société, à des fins autres que celles énumérées aux items ci-dessous, sont financés à même le produit de l'appel public à l'épargne de juillet 2004.

Compte tenu de ces hypothèses, voici un résumé de « l'emploi du produit » provenant de l'appel public à l'épargne de juillet 2004 :

Description de « l'emploi du produit »	Estimation totale de l'emploi du produit tel que divulgué au moment de l'appel public à l'épargne de juillet 2004		Montants dépensés pour la période de 12 mois terminée le 31 octobre 2009
	Montants dépensés au 31 octobre 2009	Montants dépensés au 31 octobre 2009	
Amélioration du test de dépistage du cancer de la prostate uPM3 <sup>MC</sup> , mise au point d'applications complémentaires et examen du potentiel thérapeutique de la technologie PCA3	4,00 millions \$	3,90 millions \$	—
Soutien à la commercialisation et au perfectionnement de l'automatisation du test de dépistage du cancer de la vessie ImmunoCyt <sup>MC</sup> / uCyt+ <sup>MC</sup>	2,50 millions \$	2,60 millions \$	—
Avancement de la mise au point de tests de dépistage du cancer du poumon et du cancer du rein ainsi que l'amorce de la mise au point d'autres tests de dépistage du cancer	10,50 millions \$	8,15 millions \$	2,18 millions \$
Acquisition de technologies complémentaires et autres fins générales de l'entreprise	5,33 millions \$	4,50 millions \$	—

Avec ce financement, la Société a complété le test du cancer de la prostate uPM3<sup>MC</sup> et a poursuivi l'amélioration des tests pour d'autres cancers. En 2006, la Société a décidé de cesser ses activités à l'égard de l'automatisation de ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup>, et, en 2008, a signé un accord de cession avec Scimedx. La Société reçoit maintenant des redevances sur les ventes du test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> réalisées par Scimedx.

### Emploi du produit provenant du financement d'avril 2007

En avril 2007, la Société a tiré d'un financement par voie d'un prospectus simplifié, un produit net de 23 353 098 \$ provenant de l'émission de 5,8 millions d'actions ordinaires à 4,30 \$ l'action. À ce moment, la Société a effectué certaines estimations quant à l'emploi du produit de cette émission. Au 31 octobre 2009, approximativement 22,20 millions \$ des fonds provenant de l'appel public à l'épargne d'avril 2007 ont été utilisés pour l'acquisition et la mise sous licence de nouveaux biomarqueurs du cancer ainsi qu'à des fins de développement de produits (voir le tableau ci-dessous) :

Description de « l'emploi du produit »	Montants dépensés au 31 octobre 2009
Acquisition et intégration ou partenariat avec un ou plusieurs laboratoires médicaux	4,90 millions \$
Expansion du portefeuille de produits	3,90 millions \$
Acquisition ou mise sous licence de nouveaux biomarqueurs du cancer et développement de produits	13,40 millions \$

### Principales estimations comptables

Lors de la préparation de ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La Société évalue périodiquement ses estimations et hypothèses en se fondant sur son expérience passée et d'autres facteurs pertinents. Les paragraphes qui suivent donnent des précisions sur les principales estimations et hypothèses utilisées.

## Crédits d'impôt à l'investissement

La Société a engagé des dépenses de recherche et développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Ces crédits, comptabilisés en réduction des dépenses de recherche et développement, se sont élevés à 420 021 \$ pour l'exercice financier 2009 (486 149 \$ pour l'exercice financier 2008) et sont fondés sur des estimations par la direction des montants devant être recouverts. Toutefois, ces montants doivent être vérifiés par les autorités fiscales. La direction est d'avis qu'elle a procédé à une estimation raisonnable de ces montants.

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, certains actifs incorporels identifiables et actifs de propriété intellectuelle sont passés en revue régulièrement par la direction pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

## Rémunération à base d'actions

La Société détermine la juste valeur des options attribuées aux salariés et aux administrateurs. Cette juste valeur est établie en vertu du modèle d'établissement du prix des actions Black-Scholes nécessitant des estimations pour les taux d'intérêt sans risque en vigueur, le rendement en dividende prévu, la volatilité des actions de la Société et la durée de vie des options.

## Instruments financiers dérivés

DiagnoCure n'a pas recours à des instruments de couverture des risques de change ou de risques d'autres natures.

## Obligations contractuelles

La Société s'est engagée dans des obligations contractuelles en vertu de baux visant des locaux pour les montants suivants :

	Paiements exigibles			
Obligations contractuelles	Total	Année 1	Années 2 et 3	Années 4 et 5
Contrat de location-exploitation	1 676 147 \$	563 313 \$	609 737 \$	503 096 \$

DiagnoCure loue présentement des locaux d'une superficie de 32 808 pieds carrés dans un immeuble qui abrite son siège social et ses laboratoires de recherche et développement en vertu d'un bail venant à échéance en 2011. Les paiements exigibles pour le prochain exercice en vertu de ce contrat de location-exploitation s'établissent à 328 088 \$.

Le 5 décembre 2007, DiagnoCure a signé un contrat de location pour les locaux d'une superficie de 11 329 pieds carrés dans un immeuble où son laboratoire médical américain est situé en vertu d'un bail venant à échéance en 2015. Le paiement annuel exigible pour le prochain exercice en vertu de ce contrat s'élève à 235 225 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Société a conclu des ententes de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces ententes étaient d'une durée initiale de 10 ans. Le cas échéant, la Société a consenti à payer des redevances sur tout produit vendu dérivé des technologies sous-jacentes ainsi que des paiements d'étapes reliés à l'atteinte de certains jalons.

## **Nouvelles conventions comptables**

### **A) Adoptées en 2009 et 2008**

#### **2009**

##### ***Écarts d'acquisition et actifs incorporels***

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». L'adoption de ces recommandations a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

##### ***Instruments financiers***

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». En vertu de cette nouvelle norme, il faut tenir compte du risque de crédit propre à une entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications s'appliquent à la Société à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008 et introduisent une hiérarchie à trois niveaux de la juste valeur qui privilégie la qualité et la fiabilité de l'information utilisée pour estimer la juste valeur des instruments. La juste valeur pour les trois niveaux repose sur :

- ▶ Niveau 1 – les cours sur les marchés actifs;
- ▶ Niveau 2 – les modèles utilisant des données observables autres que les cours du marché;
- ▶ Niveau 3 – les modèles utilisant des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

### ***Normes générales de présentation des états financiers***

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié pour y inclure les exigences d'évaluation et de présentation d'informations sur la capacité d'une entité de poursuivre ses activités.

L'adoption de ces nouveaux chapitres a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

## **2008**

### ***Capital***

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes pour la présentation des informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. Pour se conformer aux dispositions de ce chapitre, une entité doit fournir les informations suivantes :

- ▶ Ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital;
- ▶ Le fait qu'elle s'est conformée, au cours de la période, aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures;
- ▶ Si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.

### ***Instruments financiers***

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », modifie les obligations d'information des instruments financiers énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les nouvelles normes comptables exigent des entités qu'elles intègrent à leurs états financiers des informations permettant aux lecteurs d'évaluer :

- ▶ l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et du rendement financier de l'entité;
- ▶ la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, aussi bien pour la durée de la période visée qu'à la date du bilan, et la façon dont celle-ci gère ces risques.

Le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », reprend les mêmes exigences de présentation que celles du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », qui demeure inchangé.

Exception faite des informations à fournir exigées dans les chapitres susmentionnés, l'adoption de ces nouvelles normes a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

## B) Récemment publiées

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui remplacent le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et le chapitre 1600, « États financiers consolidés ».

### *Regroupements d'entreprises*

Le chapitre 1582 représente l'équivalent canadien de l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Les nouvelles recommandations exigent que les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entreprise acquise, y compris l'évaluation à la juste valeur des éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les paiements éventuels. De même, les actifs d'impôts reportés non comptabilisés liés à l'entreprise acquise après le regroupement d'entreprises sont constatés dans les états des résultats consolidés plutôt que portés en diminution de l'écart d'acquisition. En outre, les frais liés à l'acquisition d'une entreprise sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'adoption du chapitre 1582 pourrait avoir une incidence importante sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui auront lieu après l'adoption de cette norme. La Société adoptera cette norme le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

## Prises de position comptables récentes

### Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la date de conversion des PCGR aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le ou à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour la Société, la date de conversion aux IFRS sera le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

La Société a mis sur pied une structure de projet pour réaliser le passage de ses états financiers consolidés aux normes IFRS pour l'exercice 2010. Avec l'aide de son vérificateur externe, la Société analysera, et recommandera une série de conventions comptables et mettra en œuvre chacune des normes IFRS. Le Chef de la direction financière et le comité de vérification approuvera le choix des conventions comptables et s'assurera que les technologies de l'information, les contrôles internes, les ajustements contractuels et tout autre ajustement seront effectués.

La Compagnie a élaboré un plan de travail dont les phases, les activités, les échéances et l'état d'avancement sont résumés ci-après :

### Phase 1 : Analyse préliminaire et diagnostic

Activités	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Identification des normes IFRS qui entraîneront des changements au plan de la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir.</li><li>2. Évaluation des normes en fonction de leur impact anticipé sur les états financiers consolidés de la Société et des efforts requis pour leur mise en application.</li></ol>
Échéance	Fin de l'année financière 2010
État d'avancement	Non commencé

## Phase 2 : Analyse des normes

Activités	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS.</li><li>2. Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue.</li><li>3. Choix par la Société des dérogations offertes par l'IFRS 1 à la date de transition. Calcul de l'impact quantitatif sur les états financiers consolidés. Analyse de divulgation.</li><li>4. Préparation d'un projet d'états financiers consolidés et de notes. Identification des effets collatéraux dans les domaines suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>▶ technologies de l'information;</li><li>▶ contrôles internes à l'égard de l'information financière;</li><li>▶ contrôles et procédures de communication de l'information;</li><li>▶ contrats;</li><li>▶ rémunération;</li><li>▶ fiscalité;</li><li>▶ formation.</li></ul></li></ol>
Échéance	Fin de l'année financière 2011
État d'avancement	Non commencé

## Phase 3 : Mise en application

Activités	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition.</li><li>2. Compilation des données financières comparatives.</li><li>3. Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir.</li><li>4. Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir.</li><li>5. Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.</li></ol>
Échéance	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ À la fin de l'exercice 2011, le bilan d'ouverture, les données financières comparatives selon les IFRS et les modifications relatives aux impacts collatéraux.</li><li>▶ Au cours de l'exercice 2012, la Société présentera ses états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.</li></ul>
État d'avancement	Non commencé

Tout au long du projet de conversion aux IFRS, la Société divulguera l'état d'avancement de son plan de travail. De plus, elle expliquera les principales différences entre les conventions comptables actuelles et celles qui seront appliquées selon les IFRS (sous forme descriptive et quantitative) ainsi que les choix de la Société à l'égard des dérogations offertes par l'IFRS 1 à la date de transition.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le Président et Chef de la direction, et le Vice-président principal et Chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que définis par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des contrôles et procédures et du contrôle interne à l'égard de l'information financière liés à la préparation des documents d'information, y compris le présent rapport de gestion, le rapport annuel, la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations. En se fondant sur cette évaluation, le Président et Chef de la direction et le Vice-président principal et Chef de la direction financière de la Société ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces à la fin de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Plus spécifiquement, la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

De plus, la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publications de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

## **Facteurs de risque**

Les activités de la Société sont soumises à certains facteurs de risque et incertitudes qui touchent généralement l'ensemble des sociétés œuvrant dans le secteur de la biotechnologie. La rentabilité future de DiagnoCure dépend de son habileté à développer avec succès ses technologies et ses produits, à conserver à son service un personnel hautement qualifié, à préserver ses droits de propriété intellectuelle, à établir des alliances stratégiques et des partenariats de recherche et des ententes d'octroi de licences, à obtenir des résultats satisfaisants à l'égard des études cliniques sur ses produits et à obtenir les approbations réglementaires qui lui permettront de commercialiser ses produits. Ce processus requiert l'investissement de ressources financières importantes. Par conséquent, la capacité de la Société à obtenir les fonds nécessaires pour financer ses activités est fondamentale pour ses succès futurs et constitue comme tel un risque. Le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ».

## **Mise en garde**

L'analyse et les commentaires de la direction qui précèdent ont pour but de faciliter la compréhension des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes et devraient donc être lus conjointement avec ces documents. Ces analyses et commentaires incluent des objectifs, projections, estimations, attentes, prévisions et prédictions de la Société ou de la direction, lesquels peuvent être de nature prospective. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des anticipations et hypothèses et comportent également des risques et incertitudes, connus et inconnus, dont plusieurs se révèlent hors du contrôle de DiagnoCure. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations de nature prospective concernant la résultante des projets de recherche et développement et les revenus futurs sont fondées sur les prévisions de la direction et à la connaissance de la direction, il n'y avait pas dans l'exercice

financier 2009 d'événement ou circonstance de nature à engendrer des résultats réels sensiblement différents des énoncés prospectifs. De plus, le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ». DiagnoCure décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives contenues aux présentes, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il est possible de se procurer davantage de renseignements sur DiagnoCure en consultant le site Internet de la Société au [www.diagnocure.com](http://www.diagnocure.com). D'autres documents, incluant la notice annuelle de la Société et le rapport annuel, sont disponibles sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Québec, Canada

14 janvier 2010

(signé)

**John C. Schafer**

Président et Chef de la direction

(signé)

**Jean-François Bureau**

Vice-président principal et Chef de la direction financière

## Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de DiagnoCure inc. ainsi que les autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et font l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et principes comptables appropriés dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés.

DiagnoCure inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite efficace et ordonnée des affaires de la Société.

Le Conseil d'administration s'assure que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. De plus, il a la responsabilité ultime d'examiner et d'approuver les états financiers. C'est par le biais de son Comité de vérification et de gestion des risques, lequel est constitué d'administrateurs indépendants, que le Conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité. Les membres de ce Comité rencontrent la direction et les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque intervenant s'acquitte de ses fonctions adéquatement, et finalement, d'examiner les états financiers consolidés ainsi que le rapport des vérificateurs externes.

Les vérificateurs externes, Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., désignés par les actionnaires, ont vérifié les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008, et ce, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. De plus, les vérificateurs ont accès au Comité de vérification et de gestion des risques en tout temps.

Québec, Canada

14 janvier 2010

(signé)

**John C. Schafer**

Président et Chef de la direction

(signé)

**Jean-François Bureau**

Vice-président principal et Chef de la direction financière

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
**DiagnoCure inc.,**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de DiagnoCure inc. aux 31 octobre 2009 et 2008 et les états consolidés du déficit, des résultats et du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 octobre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young P.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Québec, Canada  
Le 4 décembre 2009

<sup>1</sup>CA auditeur permis n° 10845

# Bilans consolidés

Aux 31 octobre

	2009 \$	2008 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 812 117	896 427
Placements à court terme (note 6)	8 918 860	11 476 739
Débiteurs (note 7)	235 333	352 493
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir (note 13)	906 170	486 149
Charges payées d'avance	296 690	187 588
	<b>15 169 170</b>	<b>13 399 396</b>
<b>Placements à long terme (note 8)</b>	<b>823 912</b>	<b>7 757 539</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 9)</b>	<b>999 876</b>	<b>1 480 888</b>
<b>Actifs incorporels (note 10)</b>	<b>9 357 298</b>	<b>10 508 243</b>
	<b>26 350 256</b>	<b>33 146 066</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 965 316	2 491 289
Produits comptabilisés d'avance	145 766	—
Passif d'impôts futurs (note 14)	1 014 929	1 014 929
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social (note 11)		
Actions ordinaires	92 015 103	91 885 595
Actions privilégiées	5 857 000	—
Surplus d'apport (note 11)	7 602 811	7 069 693
Déficit	(82 250 669)	(69 315 440)
	<b>23 224 245</b>	<b>29 639 848</b>
	<b>26 350 256</b>	<b>33 146 066</b>

Engagements et garanties (note 17)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**Au nom du Conseil d'administration,**

(signé)  
**John C. Schafer**  
Administrateur

(signé)  
**Yves Fradet**  
Président du Conseil d'administration

## États du déficit consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

	2009	2008
	\$	\$
<b>Déficit au début de l'exercice</b>	<b>(69 315 440)</b>	(55 481 462)
Perte nette	<b>(12 865 055)</b>	(13 833 978)
Frais d'émission d'actions ordinaires <i>(note 11)</i>	<b>(70 174)</b>	—
<b>Déficit à la fin de l'exercice</b>	<b>(82 250 669)</b>	(69 315 440)

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

## États des résultats et du résultat étendu consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

	2009 \$	2008 \$
<b>Produits</b>		
Ventes	143 922	524 564
Coût des ventes	(54 285)	(322 775)
	89 637	201 789
Produits provenant d'un contrat de recherche et de licence	968 607	262 387
Intérêts	503 138	1 208 959
	<b>1 561 382</b>	<b>1 673 135</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais de recherche et de développement	5 820 703	7 146 927
Crédits d'impôt à l'investissement (note 13)	(420 021)	(486 149)
	5 400 682	6 660 778
Frais de vente et de développement des affaires	3 229 246	2 931 991
Frais d'administration	2 979 371	3 218 005
Rémunération à base d'actions (note 11)	591 586	1 119 639
Charges de restructuration (note 5)	—	55 034
Amortissement des immobilisations corporelles	574 692	505 306
Amortissement des actifs incorporels	1 190 197	1 124 054
Gain à la cession d'actifs incorporels	—	(15 164)
Perte (gain) de change	434 927	(21 475)
Frais financiers	25 736	19 308
	<b>14 426 437</b>	<b>15 597 476</b>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(12 865 055)	(13 924 341)
Impôts futurs	—	90 363
<b>Perte nette et résultat étendu</b>	<b>(12 865 055)</b>	<b>(13 833 978)</b>
<b>Perte nette de base et diluée par action</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(0,33)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>42 849 592</b>	<b>42 272 320</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

	2009 \$	2008 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(12 865 055)	(13 833 978)
Rajustement pour :		
Rémunération à base d'actions	591 586	1 119 639
Amortissement	1 764 889	1 629 360
Gain à la cession d'actifs incorporels	—	(15 164)
Gain de change	(293 760)	—
Impôts futurs	—	(90 363)
	<b>(10 802 340)</b>	<b>(11 190 506)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>(773 770)</b>	125 895
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(11 576 110)</b>	<b>(11 064 611)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements à court terme	2 557 879	13 098 717
Placements à long terme	6 933 627	(177 055)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(112 080)	(801 449)
Acquisition d'actifs incorporels	(39 252)	(1 051 372)
Cession d'actifs incorporels	—	25 045
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>9 340 174</b>	<b>11 153 886</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission d'actions ordinaires (note 11)	71 040	155 566
Émission d'actions privilégiées (note 11)	5 857 000	—
Frais d'émission d'actions ordinaires	(70 174)	—
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>5 857 866</b>	<b>155 566</b>
<b>Incidence du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>293 760</b>	<b>—</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'exercice</b>	<b>3 915 690</b>	<b>244 841</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	896 427	651 586
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 12)</b>	<b>4 812 117</b>	<b>896 427</b>
<b>Renseignements supplémentaires</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer	3 600	22 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2009

## 1. CONSTITUTION ET NATURE DE L'ENTREPRISE

La Société a été constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) le 8 décembre 1994. DiagnoCure inc. est une Société de biotechnologie, spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits diagnostiques du cancer.

La Société prévoit continuer ses activités de recherche et de développement et de commercialisation. Les activités de la Société sont assujetties à tous les risques inhérents à l'établissement et au maintien d'une entreprise de biotechnologie émergente, en particulier, le parachèvement réussi de ses activités de recherche et de développement, la commercialisation de ses produits et l'obtention du financement requis.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit Catalyst Oncology LP, DiagnoCure U.S., GP, 9184-6766 Québec inc. et 9161-6722 Québec inc. Les opérations et les soldes inter sociétés importants ont été éliminés lors de la consolidation.

### Utilisation d'estimations

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation de ces états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

### Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont des placements facilement convertibles en un montant connu d'espèces, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative, et avec une échéance d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Placements à court terme et à long termes

Les placements, se composant d'obligations à court terme et de bons du Trésor sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif suivant leur évaluation initiale à la juste valeur. Ces placements ont été classés comme actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées de vie utile estimatives suivantes :

#### *Immobilisations corporelles*

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans

#### *Actifs incorporels*

Licences et brevets	10 ans
---------------------	--------

Les actifs incorporels sont composés de licences et de brevets liés aux produits en cours de développement achetés par la Société.

### Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale reçue sous forme de subventions et de crédits d'impôt à l'investissement pour les activités de recherche et de développement admissibles est portée en diminution du coût des immobilisations corporelles correspondantes ou des frais de recherche et de développement s'y appliquant lorsqu'il existe une certitude raisonnable quant à leur matérialisation finale.

### Constatation des produits

Les produits d'exploitation provenant de la vente des tests de la Société sont constatés lorsque les critères de comptabilisation des produits suivants sont satisfaits : 1) une preuve convaincante d'un contrat existe, 2) la livraison a eu lieu ou les services ont été rendus, 3) les frais sont fixés ou déterminables et 4) la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Le critère 2) est satisfait lorsque la Société effectue le test, puis transmet un rapport au médecin. La détermination des critères 3) et 4) est fondée sur le jugement de la direction quant à la nature des frais imputés pour des produits ou des services fournis ainsi qu'à la recouvrabilité de ces frais. Lorsque les critères 1) et 2) ci-dessus sont satisfaits et que les critères 3) et 4) ci-dessus ne le sont pas, les produits d'exploitation sont constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse au moment de l'encaissement.

La Société facture généralement une tierce partie pour le test de stadification du cancer colorectal, Previstage<sup>MC</sup> GCC, lorsqu'elle transmet un rapport sur les résultats du test au médecin. À ce titre, la Société assume la cession des prestations et le risque de recouvrement auprès de la tierce partie. Normalement, la Société facture directement le patient pour les sommes dues lorsque de nombreuses requêtes de remboursement ont été refusées ou encore partiellement remboursées par la compagnie d'assurance. Étant relativement nouveau sur le marché, le test de stadification du cancer colorectal, Previstage<sup>MC</sup> GCC, pourrait être considéré comme un test de recherche par les compagnies d'assurance et non couvert selon leurs politiques de remboursement. Par conséquent, la Société gère les remboursements au cas par cas si les politiques sont inexistantes ou encore si des antécédents de remboursement n'ont pas été établis. Ainsi, au moment de l'envoi du rapport Previstage<sup>MC</sup> GCC au

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

### **Constatation des produits (suite)**

médecin, et en l'absence d'un contrat d'assurance ou d'antécédents de remboursement, la recouvrabilité ne peut être raisonnablement assurée, et les produits ne sont donc constatés qu'au moment de l'encaissement.

La Société constate les produits provenant de contrats de recherche et de licence lorsque les services prévus sont rendus selon les termes du contrat. Les paiements faits d'avance non remboursables et les paiements prévus au calendrier pour accéder aux technologies exclusives de la Société selon les contrats de recherche et de licence sont constatés comme produits sur la durée de l'entente de collaboration. Les montants perçus avant la constatation sont inclus dans les produits comptabilisés d'avance.

Les intérêts créditeurs sont constatés selon la comptabilité d'exercice.

### **Impôts sur les bénéfices**

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs. Ces actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés selon le taux d'imposition qui devrait s'appliquer lorsque ces actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou réglés. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

### **Recherche et développement**

Les frais de recherche sont imputés aux résultats consolidés à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont imputés aux résultats consolidés à mesure qu'ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères des principes comptables généralement reconnus du Canada relatifs au report et à l'amortissement. La Société n'a pas reporté de tels frais de développement jusqu'à présent.

### **Conversion des devises**

Les états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens. La méthode temporelle est utilisée pour les comptes en devises et pour les filiales intégrées. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires inscrits en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin d'exercice et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change en vigueur lorsque les actifs ont été acquis ou les passifs engagés. Les produits et charges (autres que l'amortissement qui est converti aux taux s'appliquant aux immobilisations correspondantes) sont convertis au taux de change moyen pour la période. Les gains et pertes de change sont inclus dans l'état des résultats consolidé de la période considérée.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

### **Perte par action**

La perte de base par action est calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions, compte tenu de l'exercice de tous les titres dilutifs. Selon la méthode du rachat d'actions, le produit tiré de l'exercice des options est utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période. Les actions privilégiées convertibles et les options sur actions n'ont pas été incluses dans le calcul de la perte diluée par action, parce que la Société affiche une perte et que l'inclusion de ces instruments aurait un effet anti dilutif.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme et certains actifs incorporels identifiables sont passés en revue par la direction pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation laissent supposer que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés liés à son utilisation prévue ainsi qu'avec sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

### **Rémunération à base d'actions**

La juste valeur de chaque option attribuée aux salariés et aux administrateurs est établie à la date d'attribution selon le modèle de Black et Scholes et est amortie à titre de charge de rémunération sur la durée du calendrier d'acquisition des droits des options attribuées, sur une base graduelle soit trois ans, en considérant les attributions en série plutôt qu'individuellement. Ces coûts figurent dans le poste rémunération à base d'actions et sont portés au crédit du surplus d'apport. Quand les options sont exercées, le produit reçu par la Société ainsi que la juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport sont portés au crédit du capital social.

### **Cession d'actifs à long terme et activités abandonnées**

Les actifs classés comme destinés à la vente sont évalués à la valeur comptable ou à la juste valeur, selon le montant le moins élevé, moins les frais de cession. Les actifs classés comme destinés à la vente ne doivent pas être amortis tant qu'ils sont classés ainsi. Les résultats d'exploitation d'une composante de la Société qui a été cédée par vente ou par abandon sont présentés comme des activités abandonnées et comprennent des activités et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués, sur le plan de l'exploitation et aux fins de l'information financière, de ceux du reste de la Société.

### 3. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

#### A) Adoptées en 2009 et 2008

##### 2009

##### *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». L'adoption de ces recommandations a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

##### *Instruments financiers*

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». En vertu de cette nouvelle norme, il faut tenir compte du risque de crédit propre à une entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications s'appliquent à la Société à compter du 1er novembre 2008 et introduisent une hiérarchie à trois niveaux de la juste valeur qui privilégie la qualité et la fiabilité de l'information utilisée pour estimer la juste valeur des instruments. La juste valeur pour les trois niveaux repose sur :

- ▶ niveau 1 – les cours sur les marchés actifs;
- ▶ niveau 2 – les modèles utilisant des données observables autres que les cours du marché;
- ▶ niveau 3 – les modèles utilisant des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

##### *Normes générales de présentation des états financiers*

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié pour y inclure les exigences d'évaluation et de présentation d'informations sur la capacité d'une entité de poursuivre ses activités.

L'adoption de ces nouveaux chapitres a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

### 3. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### A) Adoptées en 2009 et 2008 (suite)

2008

##### *Capital*

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes pour la présentation des informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. Pour se conformer aux dispositions de ce chapitre, une entité doit fournir les informations suivantes :

- ▶ Ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital;
- ▶ Le fait qu'elle s'est conformée, au cours de la période, aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures;
- ▶ Si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.

##### *Instruments financiers*

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », modifie les obligations d'information des instruments financiers énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les nouvelles normes comptables exigent des entités qu'elles intègrent à leurs états financiers des informations permettant aux lecteurs d'évaluer :

- ▶ l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et du rendement financier de l'entité;
- ▶ la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, aussi bien pour la durée de la période visée qu'à la date du bilan, et la façon dont celle-ci gère ces risques.

Le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », reprend les mêmes exigences de présentation que celles du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », qui demeure inchangé.

Exception faite des informations à fournir exigées dans les chapitres susmentionnés, l'adoption de ces nouvelles normes a eu une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

#### B) Récemment publiées

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui remplacent le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et le chapitre 1600, « États financiers consolidés ».

### 3. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### B) Récemment publiées (suite)

##### *Regroupements d'entreprises*

Le chapitre 1582 représente l'équivalent canadien de l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Les nouvelles recommandations exigent que les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entreprise acquise, y compris l'évaluation à la juste valeur des éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les paiements éventuels. De même, les actifs d'impôts reportés non comptabilisés liés à l'entreprise acquise après le regroupement d'entreprises sont constatés dans les états des résultats consolidés plutôt que portés en diminution de l'écart d'acquisition. En outre, les frais liés à l'acquisition d'une entreprise sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'adoption du chapitre 1582 pourrait avoir une incidence importante sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui auront lieu après l'adoption de cette norme. La Société adoptera cette norme le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

### 4. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

L'ICCA prévoit remplacer les PCGR du Canada par les Normes internationales d'information financière (IFRS) pendant une période de transition se terminant en 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de ce passage aux IFRS sur ses états financiers.

### 5. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le 13 décembre 2006, la Société a annoncé un changement de stratégie d'affaires, notamment son intention d'abandonner les activités de recherche et de développement visant l'amélioration de son test cellulaire de dépistage du cancer de la vessie et une réduction des activités de commercialisation de ce produit. Cette décision a entraîné une réaffectation des ressources pour appuyer la nouvelle stratégie et une réduction du nombre d'employés affectés à certains projets de recherche et de développement, y compris les postes administratifs et de marketing connexes. Les charges de restructuration non récurrentes totales se sont établies à 1 317 719 \$. De ce montant, une tranche de 1 198 931 \$ a été payée en date du 31 octobre 2009, et une tranche résiduelle de 118 788 \$ reste à régler.

	Solde d'ouverture du passif au 31 octobre 2008 \$	Éléments payés au cours de l'exercice \$	Solde de clôture au 31 octobre 2009 \$
Provision pour locaux loués vacants	363 151	244 363	118 788

## 6. PLACEMENTS À COURT TERME

	2009		2008	
	Coût après amortissement \$	Taux moyen pondéré effectif %	Coût après amortissement \$	Taux moyen pondéré effectif %
Obligations	8 918 860	3,31	11 476 739	3,47

## 7. DÉBITEURS

	2009 \$	2008 \$
Contrat de recherche et de licence	113 270	110 770
Comptes clients	26 067	193 049
Taxes de vente	44 811	48 674
Divers	31 185	—
	<b>235 333</b>	352 493

Les débiteurs libellés en dollars américains s'élevaient à 151 216 \$ (138 982 \$ US) au 31 octobre 2009 (257 064 \$ [227 934 \$ US] au 31 octobre 2008). Les débiteurs libellés en euros s'élevaient à 8 046 \$ (5 050 euros) au 31 octobre 2009 (10 010 \$ [6 320 euros] au 31 octobre 2008).

## 8. PLACEMENTS À LONG TERME

	2009		2008	
	Coût après amortissement \$	Taux moyen pondéré effectif %	Coût après amortissement \$	Taux moyen pondéré effectif %
Obligations	823 912	4,60	7 757 539	4,11

Les placements à long terme viennent à échéance à différentes dates, de novembre 2009 à novembre 2010.

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Améliorations locatives	1 246 710	1 200 872	1 246 710	1 177 706
Mobilier et matériel de bureau	420 127	350 488	418 234	317 522
Matériel de laboratoire	3 212 434	2 466 074	3 146 872	2 088 831
Matériel informatique et logiciels	777 798	639 759	751 573	498 442
	<b>5 657 069</b>	<b>4 657 193</b>	5 563 389	4 082 501
Amortissement cumulé	4 657 193		4 082 501	
	<b>999 876</b>		1 480 888	

## 10. ACTIFS INCORPTELS

	2009 \$	2008 \$
Licences et brevets	12 008 245	11 968 993
Moins : amortissement cumulé	2 650 947	1 460 750
	<b>9 357 298</b>	<b>10 508 243</b>

Les actifs incorporels comprennent des licences exclusives acquises auprès de tiers relativement à l'utilisation de certains éléments de propriété intellectuelle ainsi que des honoraires engagés jusqu'à maintenant dans le but d'obtenir des brevets et de protéger les licences exclusives de la Société pour des produits qui sont approuvés pour la commercialisation. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie des brevets ou la durée des ententes de licence, qui est habituellement de dix ans.

## 11. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

Nombre illimité d'actions des catégories suivantes, sans valeur nominale :

Actions ordinaires avec droit de vote et de participation.

Actions privilégiées pouvant être émises en série, sans droit de vote, dont les droits, privilèges, restrictions et conditions afférents à chaque série seront déterminés par les administrateurs à l'émission de chaque série. Elles comportent un dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 6 % par année, et peuvent être échangées au gré du porteur contre des actions ordinaires selon un ratio de « un pour un ». DiagnoCure a le choix de racheter les actions privilégiées ou d'exiger leur conversion en actions ordinaires dans certaines circonstances.

### Actions ordinaires

	2009 \$	2008 \$
<b>Émis et payé</b>		
42 957 475 actions ordinaires (42 794 475 au 31 octobre 2008)	<b>92 015 103</b>	91 885 595

	2009		2008	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	42 794 475	91 885 595	41 718 463	89 609 479
Émission d'actions ordinaires à l'exercice des options sur actions	163 000	71 040	114 834	155 566
Émission d'actions ordinaires	—	—	961 178	2 007 150
Tranche constatée auparavant dans le surplus d'apport à titre d'élément de la rémunération à base d'actions	—	58 468	—	113 400
Solde à la fin de l'exercice	<b>42 957 475</b>	<b>92 015 103</b>	42 794 475	91 885 595

## 11. CAPITAL SOCIAL (suite)

### Actions privilégiées

	2009 \$	2008 \$
4 900 000 actions privilégiées convertibles, séries A (— au 31 octobre 2008)	5 857 000	—

	2009	
	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	—	—
Émission d'actions privilégiées	4 900 000	5 857 000
Solde à la fin de l'exercice	4 900 000	5 857 000

### A) Émission d'actions

#### Exercice 2009

##### *Émission d'actions ordinaires*

Après l'exercice des options sur actions, 163 000 actions ordinaires ont été émises pour une contrepartie au comptant de 71 040 \$.

##### *Émission d'actions privilégiées*

Le 29 avril 2009, DiagnoCure et Gen-Probe ont convenu d'une modification à leur contrat de licence de 2003. Le 7 mai 2009, conformément à la modification, Gen-Probe a acquis 4,9 millions d'actions privilégiées convertibles, série A, de DiagnoCure nouvellement émises pour un montant de 5,0 millions \$ US. Les charges liées à cette émission se sont élevées à 70 174 \$.

#### Exercice 2008

##### *Émission d'actions ordinaires*

La Société a émis 467 477 actions ordinaires au prix de 2,14 \$ l'action, pour une valeur totale de 1 000 000 \$, et 493 701 actions ordinaires au prix de 2,04 \$ l'action, pour une valeur totale de 1 007 150 \$, en faveur de Targeted Diagnostics and Therapeutics, Inc. conformément à la convention de licence signée en 2007. Cette émission d'actions ordinaires et l'augmentation des licences totalisant 2 007 150 \$ n'ont entraîné aucune contrepartie au comptant et ne sont pas présentées à l'état des flux de trésorerie.

Des actions ordinaires au nombre de 114 834 ont été émises pour une contrepartie au comptant de 155 566 \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions.

## 11. CAPITAL SOCIAL (suite)

### B) Options sur actions

La Société a adopté un régime d'options sur actions pour ses administrateurs, hauts dirigeants, employés et conseillers, en vertu duquel un total de 7 % des actions ordinaires en circulation de la Société a été réservé aux fins d'émission. Aucune option sur actions n'est attribuée pour une période dépassant dix ans, et le prix d'exercice de chaque option sur actions ne peut être inférieur à la moyenne du cours du marché des cinq jours précédant l'attribution. Les droits relatifs à ces options sur actions sont généralement acquis sur une période de trois ans suivant la date d'attribution.

Les options sur actions en cours de la Société aux 31 octobre 2009 et 2008 et les changements survenus au cours des exercices terminés à ces dates se résument comme suit :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours au début de l'exercice	3 361 226	2,45	3 122 417	2,68
Attribuées	554 000	0,81	644 400	1,93
	3 915 226		3 766 817	
Exercées	(163 000)	0,44	(114 834)	1,35
Annulées ou éteintes	(915 291)	2,32	(290 757)	4,20
Options en cours à la fin de l'exercice	2 836 935	2,28	3 361 226	2,45
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 460 490	2,75	2 091 160	2,39

Sur les 2 836 935 options en cours au 31 octobre 2009, 875 000 options avaient été émises hors du cadre du régime.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options sur actions en cours au 31 octobre 2009 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne contractuelle pondérée à courir (ans)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
4,21 to 6,13	335 000	5,50	4,53	335 000	4,53
2,68 to 3,96	949 706	7,01	3,11	574 938	3,12
1,59 to 2,17	716 500	7,28	1,84	267 824	1,76
0,96 to 1,43	399 728	7,21	1,13	141 727	1,32
0,62	295 000	9,25	0,62	—	—
0,37 to 0,40	141 001	3,49	0,39	141 001	0,39
	2 836 935	6,98	2,28	1 460 490	2,75

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la Société a attribué 296 000 options sur actions (313 500 au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008) à certains de ses employés et administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées pendant le trimestre totalisait 0,62 \$ l'option sur actions (1,31 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008).

## 11. CAPITAL SOCIAL (suite)

### B) Options sur actions (suite)

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2009, la Société n'a pas attribué d'options (300 000 au cours du trimestre terminé le 30 avril 2008) aux employés et administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du trimestre terminé le 30 avril 2008 totalisait 1,34 \$ l'option sur actions.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009, la Société a attribué 7 000 options sur actions (30 900 au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008) à certains de ses employés et administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées pendant le trimestre totalisait 0,62 \$ l'option sur actions (2,18 \$ au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008).

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2009, la Société a attribué 252 000 options sur actions (aucune au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008) à certains de ses employés et administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2009 totalisait 0,75 \$ l'option sur actions.

La juste valeur de chaque option attribuée a été calculée d'après le modèle de Black et Scholes et les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Trimestres							
	31 janvier		30 avril		31 juillet		31 octobre	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	2,44%	3,93%	—	3,69%	3,05%	3,80%	3,08%	—
Durée prévue	8 ans	8 ans	—	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	—
Volatilité prévue	76 %	70 %	—	70 %	76 %	70 %	76 %	—
Taux de dividende prévu	—	—	—	—	—	—	—	—

### C) Surplus d'apport

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	7 069 693	6 063 454
Charge de rémunération à base d'actions	591 586	1 119 639
Options sur actions exercées	(58 468)	(113 400)
Solde à la fin de l'exercice	7 602 811	7 069 693

La rémunération à base d'actions est amortie selon la méthode linéaire sur le délai d'acquisition des droits rattachés aux options, soit habituellement de trois ans.

### D) Perte par action

Aucun rajustement n'a été effectué à la perte nette aux fins du calcul du résultat de base et dilué par action. De la même manière, aucun rajustement n'a été apporté au nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat dilué par action, car une telle mesure aurait été anti dilutive.

## 12. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :

	2009	2008
	\$	\$
Trésorerie	1 782 797	896 427
Bons du Trésor du gouvernement des États-Unis, portant intérêt à un taux de 2,00 %	3 029 320	—
	4 812 117	896 427

## 13. CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT À RECEVOIR ET AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a engagé des frais de recherche et de développement qui donnent droit aux crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental du Québec. Les crédits, totalisant 420 021 \$ (486 149 \$ en 2008), ont été affectés aux frais de recherche et de développement.

Les montants comptabilisés à titre de crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir ont trait aux montants réclamés et font l'objet d'un examen par les autorités fiscales. En cas d'écart entre les montants réclamés par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, tout rajustement sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

En outre, la Société a des crédits d'impôt à l'investissement pour lesquels elle n'a pas constaté d'économie fiscale, qu'elle peut reporter en avant aux fins de l'impôt fédéral comme suit :

Année de crédit	Montant \$	Année d'expiration
31 octobre 1998	409 000	2018
31 octobre 1999	216 000	2019
31 octobre 2000	150 000	2020
31 octobre 2001	226 000	2021
31 octobre 2002	189 000	2022
31 octobre 2003	183 000	2023
31 octobre 2004	325 000	2024
31 octobre 2005	540 000	2025
31 octobre 2006	445 000	2026
31 octobre 2007	351 000	2027
31 octobre 2008	338 000	2028
31 octobre 2009	184 000	2029
	3 556 000	

## 14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices présentée diffère du montant de la charge d'impôts calculée en appliquant les taux d'imposition prévus par la loi à la perte avant impôts et taxes. Les raisons des écarts et les incidences fiscales en découlant se présentent comme suit :

## 14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Charge d'impôts au taux combiné fédéral et provincial canadien prévu par la loi	3 973 000	4 329 000
Augmentation (diminution) des impôts à recouvrer découlant des éléments suivants :		
Bénéfices étrangers imposés à divers taux	162 000	160 000
Charges non déductibles	(109 000)	(294 000)
Modification des taux d'imposition	(240 000)	(1 795 000)
Économies fiscales non comptabilisées liées aux pertes d'exploitation et autres déductions disponibles	(3 786 000)	(2 309 637)
	—	90 363

Les principales composantes des impôts futurs de la Société s'établissent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Reports en avant de pertes nettes d'exploitation	12 739 000	9 696 000
Reports en avant de pertes en capital nettes	114 000	114 000
Frais de recherche et de développement	3 354 000	3 300 000
Provision pour locaux loués vacants	32 000	119 000
Frais d'émission d'actions	194 000	291 000
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur leur valeur comptable	2 351 000	2 468 000
Total des actifs d'impôts futurs	18 784 000	15 988 000
Provision pour moins-value	(18 784 000)	(15 988 000)
<b>Actifs d'impôts futurs nets</b>	—	—
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Impôts futurs étrangers	1 014 929	1 014 929

La Société a des pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles afin de réduire le bénéfice imposable futur. Ces pertes viennent à échéance comme suit :

Année de la perte	Canada		États-Unis	Année d'expiration
	Fédéral \$	Québec \$		
31 octobre 2003	2 743 000	2 626 000	—	2010
31 octobre 2005	2 000	2 000	—	2015
31 octobre 2006	4 768 000	4 407 000	—	2026
31 octobre 2007	12 662 000	12 395 000	—	2027
31 octobre 2008	9 069 000	8 687 000	4 076 000	2028
31 octobre 2009	7 027 000	6 608 000	5 235 000	2029
	36 271 000	34 725 000	9 311 000	

Au 31 octobre 2009, la Société avait des frais de recherche scientifique et de développement expérimental qui n'avaient pas été déduits aux fins fiscales pouvant servir à réduire son bénéfice imposable à l'avenir, sans limite de temps, d'environ 12 487 000 \$ au fédéral et 20 485 000 \$ au Québec.

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont évalués de manière continue à la juste valeur ou au coût après amortissement. Le classement des instruments financiers de même que leur valeur comptable et leur juste valeur sont présentés dans le tableau qui suit :

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

31 octobre 2009						
	Détenus à des fins de transaction \$	Détenus jusqu'à leur échéance \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total de la valeur comptable \$	Total de la juste valeur \$
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 812 117	—	—	—	4 812 117	4 812 117
Placements à court terme	—	8 918 860	—	—	8 918 860	8 985 988
Débiteurs <sup>(1)</sup>	—	—	190 522	—	190 522	190 522
Placements à long terme	—	823 912	—	—	823 912	835 616
	<b>4 812 117</b>	<b>9 742 772</b>	<b>190 522</b>	<b>—</b>	<b>14 745 411</b>	<b>14 824 243</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs <sup>(2)</sup>	—	—	—	1 897 497	1 897 497	1 897 497

31 octobre 2008						
	Détenus à des fins de transaction \$	Détenus jusqu'à leur échéance \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total de la valeur comptable \$	Total de la juste valeur \$
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	896 427	—	—	—	896 427	896 427
Placements à court terme	—	11 476 739	—	—	11 476 739	11 484 734
Débiteurs <sup>(1)</sup>	—	—	268 552	—	268 552	268 552
Placements à long terme	—	7 757 539	—	—	7 757 539	7 853 710
	<b>896 427</b>	<b>19 234 278</b>	<b>268 552</b>	<b>—</b>	<b>20 399 257</b>	<b>20 503 423</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs <sup>(2)</sup>	—	—	—	2 401 456	2 401 456	2 401 456

<sup>(1)</sup> Exclusion faite des crédits d'impôt à l'investissement, des taxes à la consommation et des autres impôts et taxes.

<sup>(2)</sup> Exclusion faite des autres charges à payer.

Au 31 octobre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme et à long terme ont été classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (autres données observables importantes).

### Juste valeur

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La Société utilise les méthodes et hypothèses qui suivent pour établir la juste valeur de chaque catégorie d'instrument financier dont la valeur comptable est incluse dans le bilan consolidé :

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### *Détenus à des fins de transaction*

Trésorerie et équivalents de trésorerie – La valeur comptable est comptabilisée à la juste valeur établie selon les cours de marché.

### *Détenus jusqu'à leur échéance*

Placements à court et à long termes – Après leur évaluation initiale à la juste valeur, la valeur comptable est établie au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Prêts et créances / Autres passifs financiers*

Débiteurs et créditeurs – La valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

### *Risque découlant des instruments financiers*

La Société n'utilise pas de dérivés financiers.

### **Risque de change**

La Société exerce ses activités partout dans le monde, et une partie de ses charges sont engagées en dollars américains et en euros. Une variation importante du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou l'euro pourrait avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses flux de trésorerie consolidés. La Société n'a pas couvert son exposition à la variation des taux de change.

La Société a des équivalents de trésorerie disponibles à la vente, des créditeurs et des charges à payer en dollars américains et, par conséquent, elle est exposée au risque de change sur ces soldes.

Les soldes en devises importants au 31 octobre sont les suivants :

	2009 Dollars américains \$	2008 Dollars américains \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 795 350	309 750
Débiteurs	138 982	244 615
Créditeurs	(657 261)	(654 758)
<b>Exposition nette</b>	<b>3 277 071</b>	<b>(100 393)</b>

Selon l'exposition nette susmentionnée aux 31 octobre 2009 et 2008, et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain se serait traduite par une (augmentation) diminution de la perte nette, comme suit :

	2009 Dollars canadiens		2008 Dollars canadiens	
	Augmentation 5 % \$	Diminution 5 % \$	Augmentation 5 % \$	Diminution 5 % \$
Par rapport au dollar américain				
Perte nette	(163 854)	163 854	5 020	(5 020)

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte inattendue survienne lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir sont versés par le gouvernement du Québec. La totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est détenue auprès de banques à charte canadiennes. Les placements à court et à long termes sont détenus sous forme d'obligations de municipalités, d'hôpitaux, de cégeps et d'organismes gouvernementaux et, par conséquent, ne constituent pas une concentration du risque de crédit. Ces actifs sont convertibles en un montant au comptant connu et courent un risque minime de variation de leur valeur. Le risque maximal de crédit est limité à la valeur comptable de sa trésorerie, de ses placements et de ses débiteurs.

Au 31 octobre 2009, un client représentait 35 % des débiteurs (un client représentait 77 % des débiteurs en 2008). Le total des produits en 2009 provenant de ce client représentait 941 353 \$ (443 201 \$ en 2008). Tous les produits attribuables à ce client proviennent du secteur Biotechnologies. La Société réalise la majeure partie de ses produits dans le cadre du contrat de recherche et de licence dans ce secteur.

### Risque d'illiquidité et risque de marché

La politique de placement de la Société prévoit le placement de l'excédent de son encaisse dans des obligations de première qualité de diverses durées, choisies en fonction de l'échéancier prévu des dépenses nécessaires à la poursuite des activités.

Les placements de la Société sont composés d'obligations garanties par le gouvernement courant un risque minime de variation de valeur.

## 16. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital visent à préserver sa capacité de poursuivre ses activités, à fournir un rendement aux actionnaires et à réduire au minimum le coût du capital.

Pour gérer son capital, la Société inclut dans la définition de capital les capitaux propres, qui s'établissent à 23 224 245 \$ (29 639 848 \$ en 2008).

Le principal objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose de sources de financement suffisantes pour mener ses activités de recherche et de développement et de commercialisation et assurer la poursuite de ses activités. Afin d'obtenir le capital nécessaire, la Société peut tenter de réunir des fonds additionnels au moyen de l'émission de titres de créance ou de participation, d'opérations de fusion et acquisition, de la conclusion de partenariats ou de collaborations de recherche additionnels ou de la cession d'actifs.

La Société est d'avis qu'elle dispose de sources de financement adéquates pour poursuivre ses activités de recherche et de développement et ses activités courantes, et surveillera le niveau de son encaisse à mesure que les ventes et les activités de commercialisation s'intensifieront.

## 17. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Au 31 octobre 2009, la Société avait des obligations en vertu de baux échéant en 2011 et en 2015. Les loyers annuels minimaux à payer relativement à ces baux pour les cinq prochains exercices sont les suivants : 563 313 \$ en 2010, 358 189 \$ en 2011, 251 548 \$ en 2012, 251 548 \$ en 2013 et 251 548 \$ en 2014.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Société a conclu des contrats de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces contrats ont une durée initiale de dix ans. La Société s'est engagée à verser des redevances sur la vente des produits découlant des technologies sous-jacentes et à effectuer des paiements à l'atteinte d'étapes, s'il y a lieu. Les redevances que la Société pourrait devoir verser représentent 5 % à 10 % des ventes nettes et 20 % des produits tirés des sous-licences. Le total des paiements d'étapes que la Société pourrait devoir verser au cours des prochains exercices s'élève à 2 125 000 \$.

La Société conclut de manière périodique des contrats de recherche ou des alliances stratégiques avec des tiers, qui comportent des dispositions en matière d'indemnisation habituelles dans le secteur. Ces garanties exigent généralement que la Société offre une indemnisation aux tiers pour certains dommages-intérêts découlant de ces opérations. Dans certains cas, le maximum possible des paiements futurs pouvant être exigé en vertu de ces dispositions en matière d'indemnisation n'est pas limité, et, en règle générale, ces dispositions ne se terminent pas avec la fin des engagements sous-jacents. La nature des obligations en matière d'indemnisation au titre de la propriété intellectuelle empêche la Société d'effectuer une estimation raisonnable du maximum possible qu'elle pourrait devoir déboursier. À ce jour, la Société n'a versé aucune indemnisation en vertu de ces engagements, et aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés relativement à ces dispositions.

## 18. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les renseignements relatifs aux bénéfices sectoriels pour les exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008 figurent dans le tableau qui suit :

	Montants consolidés		Biotechnologies		Services de laboratoire	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits tirés de ventes						
externes	<b>1 112 529</b>	786 951	<b>1 070 818</b>	786 951	<b>41 711</b>	—
Intérêts créditeurs	<b>503 138</b>	1 208 959	<b>500 465</b>	1 208 959	<b>2 673</b>	—
Perte avant les éléments qui						
suivent	<b>5 082 162</b>	4 404 893	<b>2 363 058</b>	2 021 818	<b>2 719 104</b>	2 383 075
Rémunération à base d'actions	<b>591 586</b>	1 119 639	<b>591 586</b>	1 119 639	—	—
Amortissement	<b>1 764 889</b>	1 629 360	<b>1 596 252</b>	1 562 598	<b>168 637</b>	66 762
Perte sectorielle	<b>7 438 637</b>	7 153 892	<b>4 550 896</b>	4 704 055	<b>2 887 741</b>	2 449 837
Frais de recherche et de						
développement, montant net	<b>5 400 682</b>	6 660 778	<b>3 062 069</b>	5 040 211	<b>2 338 613</b>	1 620 567
Frais financiers	<b>25 736</b>	19 308	<b>10 835</b>	13 587	<b>14 901</b>	5 721
Perte nette	<b>12 865 055</b>	13 833 978	<b>7 623 800</b>	9 757 853	<b>5 241 255</b>	4 076 125

## **18. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)**

Le secteur d'activité des services de laboratoire reflète les activités américaines de la Société relatives au test de stadification du cancer colorectal, Previstage<sup>MC</sup> GCC. Les activités liées aux services de laboratoire sont exécutées par la filiale DiagnoCure U.S., GP. Les conventions comptables des secteurs d'activité sont les mêmes que celles décrites à la note 2, « Principales conventions comptables ». Les actifs relatifs au secteur Biotechnologies représentent 97 % des actifs consolidés et sont situés au Canada.

Pour le secteur Biotechnologies, un client américain représentait 85 % (56 % en 2008) des produits tirés de ventes externes. Le total des produits en 2009 provenant de ce client représentait 941 353 \$ (443 201 \$ en 2008). La Société réalise la majeure partie de ses produits dans le cadre du contrat de recherche et de licence dans ce secteur.

En 2009, la totalité des ventes externes se rapporte aux États-Unis. En 2008, 579 710 \$ se rapportaient aux États-Unis, 59 293 \$ au Canada et 147 948 \$ à l'Europe. La Société détermine les produits d'exploitation par pays d'après le lieu de livraison du produit ou du service.

## **19. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains des chiffres des états financiers de 2008 ont été reclassés pour en rendre la présentation conforme à celle adoptée en 2009.

## INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

### Conseil d'administration

Michel E. Côté <sup>2</sup>  
Administrateur de sociétés

Yves Fradet, M.D., F.R.C.S. (c)  
Président du Conseil,  
Vice-président principal,  
Chef des affaires médicales,  
DiagnoCure inc.

Paul Gobeil, FCA <sup>1</sup>  
Administrateur principal,  
DiagnoCure inc.  
Vice-président du Conseil,  
Metro inc.

Alain G. Michel <sup>1</sup>  
Président du Conseil,  
Groupe Cari-All inc.

Louise Proulx, Ph.D. <sup>1</sup>  
Vice-présidente,  
Développement de produits,  
ViroChem Pharma inc.

John C. Schafer  
Président et Chef de la direction,  
DiagnoCure inc.

Mario Thomas, Ph.D. <sup>2</sup>  
Directeur général, Centre de la mise  
en marché de la recherche aux Centres  
d'excellence de Ontario à Toronto

Vincent R. Zurawski, Jr., Ph.D. <sup>2</sup>  
Président et Chef de la direction,  
Varinel inc.

<sup>1</sup> Comité de vérification et de gestion des risques

<sup>2</sup> Comité de régie d'entreprise, de ressources humaines  
et de nominations

### Direction et exploitation

John C. Schafer  
Président et Chef de la direction

Jean-François Bureau, CFA  
Vice-président principal  
et Chef de la direction financière

Yves Fradet, M.D., F.R.C.S. (c)  
Vice-président principal  
et Chef des affaires médicales

Paule De Blois, MBA  
Vice-présidente, Affaires corporatives

Michel Houde, Ph.D.  
Vice-président,  
Recherche et développement

Phillip Wells  
Vice-président,  
Marketing et Comptes nationaux

### Renseignements généraux

**DiagnoCure inc.** (Siège social)  
2050, boul. René-Lévesque Ouest  
6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2K8 Canada  
Téléphone : (418) 527-6100  
Télécopieur : (418) 527-0240  
communications@diagnocure.com  
www.diagnocure.com

**DiagnoCure Oncology Laboratories**  
1045A Andrew Drive  
West Chester, PA 19380 USA  
Téléphone : 1 877 701-9007  
customercare@diagnocure.com  
www.diagnocurelabs.com

### Bourse des valeurs mobilières

Les actions ordinaires de la Société sont  
inscrites à la Bourse de Toronto sous le  
symbole CUR.



2050, boul. René-Lévesque Ouest, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2K8 Canada  
T: (418) 527-6100  
F: (418) 527-0240  
[communications@diagnocure.com](mailto:communications@diagnocure.com)

[www.diagnocure.com](http://www.diagnocure.com)